

Les vœux de la présidente

Chers fidèles adhérents et lecteurs du Raisonneur,
Pour cette Nouvelle Année, je souhaite à chacun d'entre vous la santé bien sûr, la joie de vivre, l'envie d'avancer et de concrétiser de nouveaux projets, et pourquoi pas l'envie de vous investir un peu plus dans le Patrimoine local avec les Raisonneurs de pierre.

En début d'année, on a l'habitude de faire des bilans et des projets pour l'année à venir.

Je vais donc le faire pour les Raisonneurs.

Côté château, nous avons 2 tonnes de pierres à déplacer, il ne reste plus que 3 tonnes et le rempart à remonter.

Côté moulin, nous avons un trieur à remonter, Philippe l'a fait, il reste encore les presses de l'huilerie, la roue, les moteurs, les murs à blanchir...

En 2021, les Raisonneurs sont restés mobilisés et au-delà de leurs actions au moulin et au château, ont participé aux journées du patrimoine et sont parvenus à organiser leur sortie annuelle. Mais surtout, nous avons publié le Livre sur l'Abbaye des Ayes qui tenait tant à cœur à certains de nos membres depuis tant d'années.

Si l'on se tourne maintenant vers le futur, nous allons bien entendu continuer notre engagement au moulin et au château, mais nous aimerions aussi relancer des activités plus festives avec la participation d'autres

associations : des animations sur nos sites, des concerts, des visites... N'hésitez pas à nous envoyer vos idées ! Il y a aussi du travail de recherches et de tri dans nos archives à faire pour publier sur le château de Montfort et nos 20 années de travail. Reprendre un chantier avec des jeunes au château commence aussi à nous titiller, il faut dire que nos forces vives ne rajeunissent pas.

Restons positifs, une belle année s'annonce en 2022 et de nouveaux projets prendront forme que nous aurons plaisir à partager et réaliser avec vous tout au long de l'année.

Hélène



Assemblée Générale Ordinaire Vendredi 4 février 2022 à 18h30 Médiathèque de Crolles

Conformément à nos statuts, le bureau des Raisonneurs de pierre est heureux de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale de l'association qui se tiendra le vendredi 4 février à 18h30 à la médiathèque de Crolles. C'est un moment convivial où chacun peut prendre connaissance des activités, se rappeler les temps forts de l'année écoulée, découvrir les projets de l'année à venir, apporter ses idées et discuter avec le conseil d'administration.

Cette année, nous avons souhaité agrémenteur notre Assemblée Générale et allons la jumeler avec la présentation de l'exposition du travail réalisé par la FAPI sur l'inventaire des bornes dans le Grésivaudan. À 18h Michel Desmaris fera une présentation rapide du travail réalisé par la FAPI. Cette exposition, composée de 10 panneaux, sera présentée à la médiathèque pendant 3 semaines à partir du 4 février.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence. Si vous ne pouvez venir, merci de donner votre pouvoir à un autre membre de l'association qui pourra vous représenter.

Présentation de l'exposition sur les bornes à 18h00



Nos animations 2021 au moulin

par Phil

Malgré la période restrictive nous n'avons pas oublié la fête ! Et des fêtes il y en eu deux sur la période. En juin pour la Journée des Moulins et du Patrimoine de pays et en septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine. Toutes deux au moulin puisque le thème de la première ne convenait pas au château et que nous avons abandonné les JEP au château pour cause de Coupe Icare qui empêche la sérénité que requiert le lieu.

Journée des Moulins juin 2021

Cette année le thème de cette journée était « Le bois et ses usages ».

Guillemette a investi le moulin pour y mettre ses représentations de têtards (les arbres décharnés de bord de ruisseau qui sont des saules le plus souvent et dont on récupère les branches pour la vannerie).



Elle prête son concours aux dessinateurs en herbe qui souhaitent s'exercer à reproduire ces arbres aux formes si atypiques.



Le jardin fait toujours recette surtout les jours de grand beau. Saviez-vous qu'il existe de la menthe qui a le gout de chocolat, pamplemousse ou cassis.



La Chantourne, association amie dont l'objectif est en plein dans le sujet présente de nombreuses essences de bois, leurs utilisations. Tous les sens sont en éveil, toucher, vue, odorat, ouïe, voire goût !



La conteuse nous entraîne dans son imaginaire fertile, nous guidant vers des chemins improbables, des créatures féériques et des aventures sylvestres qui sentent bon le parfum de notre enfance ingénue et notre candeur d'antan.



Nous nous attachons à rendre les visites les plus adaptées à tous les visiteurs. Les réponses du jeune public sont quelquefois hésitantes mais toujours nanties d'un fond de bon sens?



Journée du Patrimoine septembre 2021

Petit retour sur notre sympathique journée européenne (mazette) du patrimoine en Septembre.

Las ! c'était l'année château puisque nous alternons moulin/château, mais la proximité de la coupe Icare nous interdit toute approche de visiteurs et la fête à neuneu qui se déroule à portée de voix ne joue pas en faveur d'une plongée dans le monde médiéval. Donc ce sera au moulin malgré notre récente journée du petit patrimoine de pays que nous fimes en juin. Or de coupe Icare il n'y en eu point, puisque covid vague 3... Tant pis, les bans sont lancés...

Qu'allions nous pouvoir inventer pour achalander ? Le thème de l'année est plus que vaste « Patrimoine pour tous », ça ne nous aide pas beaucoup.

Nous avons avancé sur la restauration du moulin ce qui permettait d'offrir une visite plus complète.

Martine et Liliane avaient donné un petit coup de rajeunissement au jardin.



Quelques jeux d'enfants en bois, un stand pour la vente du livre sur l'Abbaye, on est prêt !



Et de l'affluence nous en eûmes ! Plus de 210 personnes au dernier recensement du pass sanitaire, un exploit inespéré et bienvenu. Et parmi les visiteurs le fils du dernier meunier Gabert et un ancien meunier que les rouages et les machines comblèrent de joie, avides de nous donner quelques tuyaux ou de confirmer le principe ou l'utilité de tel ou tel accessoire. Je crois que sans le covid, nous nous serions embrassés.

Jef s'est proposé spontanément pour jouer de l'orgue de barbarie et donner de l'éclat sonore à l'endroit. Bonne idée.



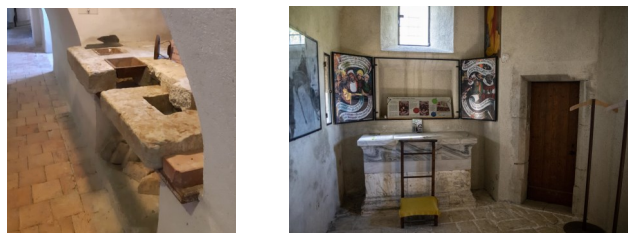
Notre sortie patrimoine d'automne

par François

Notre visite a commencé par le château Bon Repos de Jarrie, une ancienne maison forte, des XV^e et XVI^e siècles, remaniée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Il a perdu son toit en 1917 durant l'internement de soldats allemands employés dans les champs alentours. L'Association de sauvegarde et d'animation du Château de Bon Repos (ACBR), créée en 1978, poursuit son travail bénévole. La prochaine étape, avec la fondation Bern, sera de mettre un toit transparent.



Dans la cuisine, nous découvrons un potager et une glacière. Dans la chapelle qui a perdu toutes ses peintures murales, de l'albâtre de Notre-Dame de Mésage. Les caves sont transformées en salle de théâtre.



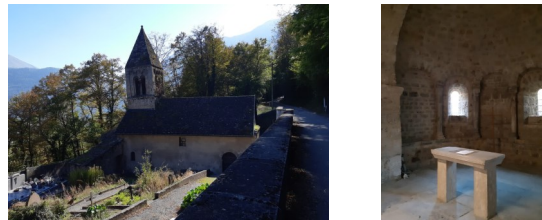
La suite du programme nous a mené à l'Eglise Saint-Etienne de Jarrie et ses courbes romanes, dont les murs sont entièrement peints. Les sujets peints (réalisés par le peintre Ville au XIV^e). Dans le jardin, une grotte de Lourdes.



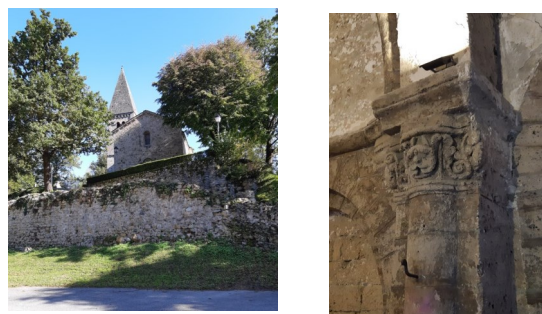
Pour notre repas, nous avons fait halte au château de Vizille ; son moulin est rénové en restaurant.



A Notre-Dame de Mésage, Robert Aillaud nous fait la visite des chapelles. L'église Sainte-Marie, sur une zone tellurique intense, prête à basculer dans le vide depuis sa construction carolingienne ; son clocher et chœur sont romans.



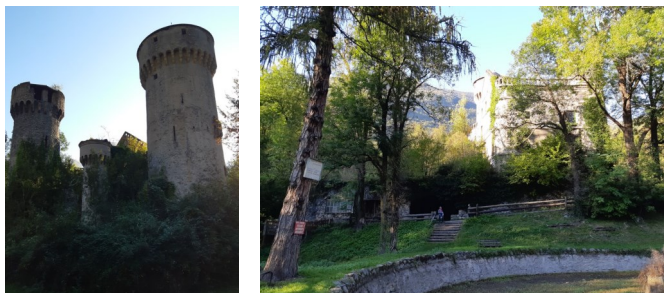
La chapelle Saint-Firmin, qui faisait partie d'un groupe d'accueil des Hospitaliers pour les pèlerins vers Jérusalem.



L'après-midi continue vers Séchilienne où nous attend M. Rey ; d'abord l'église/prieuré et son cimetière.



La sortie se terminera par le château de Séchilienne. Seul le donjon est historique, le reste date du XVII^e et l'ensemble est en ruine complète ; dans la montée nous passons devant l'ancienne usine de carbure.



Ce fut une belle journée d'automne qui a réuni une petite quinzaine de Raisonneurs dans cette partie de l'Isère que nous n'avions pas encore explorée et qui recèle des merveilles. Un grand merci à nos trois guides, amoureux de leur patrimoine, qui ont partagé leur passion avec nous.

La fondation de l'abbaye des Ayes

par Hélène

L'abbaye des Ayes, patrimoine Crollois depuis des siècles, son origine, son influence locale, sa gouvernance, la succession d'abbesse qui l'ont dirigée, la vie entre ses murs, les possessions de l'abbaye, l'évolution des murs et bâtiments de l'abbaye et ce qu'il en reste aujourd'hui, sont autant de sujets qui sont abordés dans le livre de L'Abbaye des Ayes que nous avons publié en mai 2021.

Le livre reprend l'intégralité du texte de Marie-Renée Michel sur l'abbaye des Ayes, publié en 1989 dans le livre « Trois abbayes de cisterciennes en Dauphiné du XII^e siècle à la Révolution », enrichi de textes, commentaires et illustrations. Ainsi, Michel Desmaris nous propose une représentation de ce que pouvait être l'abbaye en plein essor, avec son église et cloître, le logis des abbesses et des nonnes, son réfectoire, ses communs et granges, son moulin, ses jardins et clôture.

Je ne résumerai ici que la fondation de l'abbaye dont l'existence n'a pas résisté à la Révolution, même s'il reste encore aujourd'hui quelques bâtiments habités. La suite sera à découvrir dans le livre, dont il reste quelques exemplaires disponibles, ou dans un Raisonneur ultérieur.

La fondation de L'abbaye revient à Marguerite de Bourgogne. Fille de Comte, nièce de Pape, épouse de Dauphin, première à porter le titre de Dauphine, elle est surtout connue par l'éloge que fit d'elle un certain Guillaume, chanoine de Grenoble.

« Parée de toutes les vertus chrétiennes, elle exprima, dans la fondation des Ayes, la foi et la charité qui l'animaient. Retenue dans le monde par les obligations de son état, elle fut vraiment moniale dans son cœur, même si elle ne revêtit l'habit Cistercien qu'à son lit de mort. Les Ayes furent l'œuvre de sa vie et sa générosité envers sa fondation fut digne d'une grande princesse. »

La très pieuse Dauphine Marguerite suivait avec intérêt le développement de l'ordre de Cîteaux en Dauphiné et en Savoie. Le passage de Bernard de Clairvaux dans la région à deux ans d'intervalle (1133 et 1135) n'avait pu la laisser indifférente. Hautecombe, Tamié et Betton n'étaient pas éloignés du château delphinal de la Buisnière, au Nord du Grésivaudan, sur la rive droite de l'Isère. C'est là précisément que la destinée de la Dauphine prit une orientation nouvelle : son époux, Guigues IV, y mourut le 1er juillet 1142, des blessures reçues trois jours auparavant au siège du château de Montmélian.

Le premier souci de la jeune veuve fut de pourvoir au salut éternel de l'âme du défunt. Selon les coutumes de l'époque, le

moyen le plus sûr, du moins pour ceux qu'y autorisait leur fortune, était la fondation d'un monastère. Moines et moniales, « professionnels » de la prière, avaient l'obligation de prier à perpétuité pour leurs bienfaiteurs. Et qui, mieux que les Cisterciens, voués à la vie contemplative et la louange divine, pouvait assurer cette intercession ?

L'abbaye Cistercienne la plus proche était Tamié et sa fondation de moniales à Betton était déjà prospère. Marguerite de Bourgogne résolut donc de fonder une abbaye de moniales cisterciennes.



Une fois acquises l'autorisation de l'abbé de Tamié et l'assurance de la collaboration des Cisterciennes de Betton, restait à trouver le lieu où serait érigée la nouvelle abbaye. Les possessions de la Dauphine, de la Mure à la vallée du Grésivaudan et, vers l'Est, jusqu'au seuil de Rives et à la Valloire, étaient si vastes que l'embaras du choix était grand.

D'après la légende :

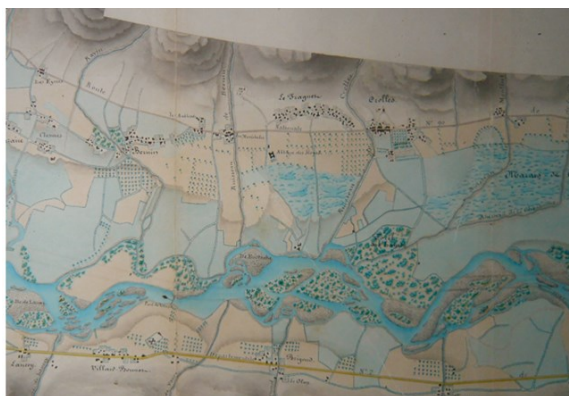
« Un jour qu'elle contemplait la vallée du Grésivaudan, elle aperçut un flambeau allumé, miraculeusement suspendu dans les airs ; il se posa bientôt non loin de l'Isère où il demeura tout droit. Pensant que c'était là le signe qu'elle attendait, elle gagna la vallée où le flambeau brûlait toujours [...]. Comme il y avait là beaucoup de ronces et d'épines, elle donna au monastère le nom d'abbaye des Ayes. »

Le site choisi fut donc la vallée du Grésivaudan. Au Moyen Âge, le torrent fougueux descendant de Chartreuse n'était pas encore maîtrisé : à la fonte des neiges il débordait, inondant tout et entretenant sur ses bords des marécages malsains, où pullulaient les moustiques. La beauté du paysage compensait à peine ces inconvénients et, somme toute, l'endroit n'était pas favorable à l'établissement d'une abbaye de moniales.

Il fallut défricher bois, taillis et broussailles, assainir les marais. La dauphine avait beaucoup de bras à son service et les travaux furent menés rondement puisque dès l'année suivante, en 1143, une colonie de religieuses de Betton fut envoyée aux Ayes : douze moniales sous la conduite d'une abbesse, comme le voulaient les constitutions de l'ordre.

Même si la charte de fondation et l'autorisation pontificale n'arrivèrent que plus tard, c'est bien en cette année 1143 que commença dans le travail et la pauvreté, l'abbaye de Notre-Dame des Ayes, de l'ordre de Cîteaux.

C'est ainsi que l'Abbaye fut fondée, dans les marais où elle resta isolée pendant de nombreux siècles, ainsi qu'il apparaît clairement sur ce plan de 1785.



Conférence « L'arrivée des moines dans les Alpes du Nord du X^e au XII^e siècles »

par Gérard

En lien avec la parution du livre sur l'abbaye des Ayes, nous avons souhaité trouver un sujet de conférence qui témoigne de l'engouement monastique à cette période. Celle-ci a eu lieu le 17 septembre 2021 à la Médiathèque de Crolles.



Elle a été donnée par Laurent Ripart (UFR LLSH), professeur d'histoire du Moyen Âge et spécialiste des anciens États de Savoie et de l'histoire du monachisme.

Dans les Alpes occidentales comme dans toute l'Europe médiévale, la multiplication autour de l'an Mil des fondations de prieurés bénédictins inséra en profondeur le monachisme dans la société. Cette multiplication des prieurés est tantôt perçue comme la conséquence de l'essor des fondations seigneuriales, tantôt comme celui d'un nouvel essor du monachisme, désormais soucieux d'être plus proche de la société.

Le monachisme chrétien oriental

Le monachisme est né au III^e siècle en Égypte où se développe essentiellement un érémitisme dans le désert ainsi qu'en Syrie et en Mésopotamie. Le monachisme connaît un premier essor au IV^e siècle.

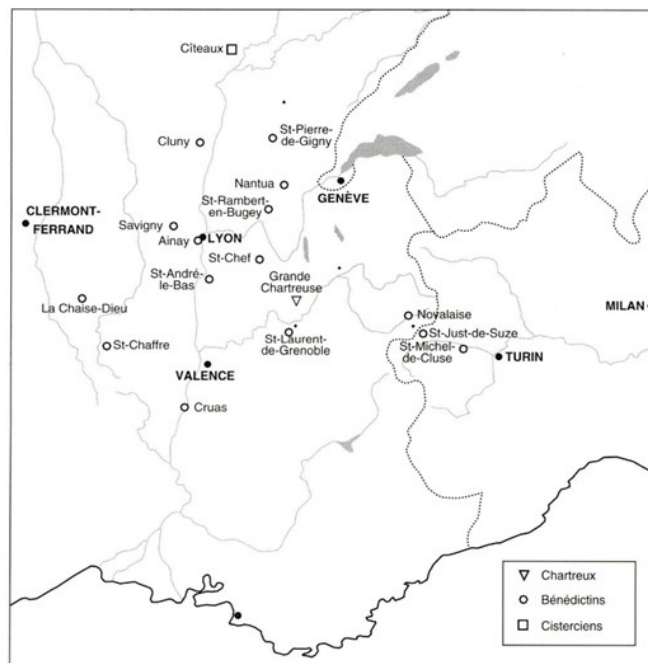
Le monachisme chrétien occidental

Dans l'Europe occidentale, le monachisme fait son apparition à partir du delta du Rhône : Marseille, îles de Lérins, Arles, et remontera dans le couloir rhodanien. Étymologiquement, le moine est celui qui vit seul, mais le mot a pris un sens plus large et s'applique à tous ceux qui se séparent de la société des hommes (le monde) pour se consacrer par la prière au service de Dieu, qu'ils vivent isolés ou groupés dans un monastère. La diversité du monachisme occidental est donc très grande. Le monachisme est la mise en pratique de la parole du Christ : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive ». Le Christ appelle tous les hommes à la perfection, mais au Moyen Âge, on a tendance à estimer que les seuls qui répondent pleinement à cet idéal de perfection sont les moines.

Le cas des prieurés bénédictins des Alpes occidentales (XI^e siècle), Moines ou seigneurs, qui sont les fondateurs ?

Du côté des seigneurs

En rupture avec l'organisation monastique très concentrée de l'époque carolingienne, la mise en place de multiples prieurés, constitue une césure historique majeure. Elle donna tout d'abord naissance à un nouveau réseau de lieux monastiques, autour desquels s'organisèrent les relations de pouvoir et d'encadrement. Les Alpes occidentales offrent un exemple particulièrement emblématique de ce processus. Durant tout le haut Moyen Âge, la grande majorité des vallées alpines n'avait pas été dotée d'une fondation religieuse, puisque la vie monastique était pour l'essentiel restée concentrée autour de quelques grandes abbayes placées sur les grandes voies de passage, à l'exemple de Saint-Maurice d'Agaune et de la Novalaise.



Les prieurés des Alpes occidentales au milieu du XI^e siècle

D'un point de vue chronologique, la grande vague de fondation des prieurés bénédictins doit être située entre 1020 et 1045. Vers le milieu du XI^e siècle, les fondations bénédictines se firent en revanche moins nombreuses, le relais étant pris par les collégiales de chanoines réguliers, qui trouvèrent dans les vallées alpines un milieu particulièrement favorable à l'établissement de leurs maisons hospitalières, avant qu'à la fin du XI^e siècle, les chartreux et les cisterciens ne viennent s'engager dans la conquête des espaces plus répulsifs des pré-massifs alpins.

Pour les spécialistes de l'histoire ecclésiastique, la fondation de ces prieurés est d'abord une conséquence de la ré-

(Suite page 7)

forme monastique, tandis que les spécialistes de la société laïque la relient en revanche à l'essor d'une nouvelle aristocratie.

En érigeant ces prieurés, les nouveaux pouvoirs aristocratiques manifestaient leur autorité publique de manière d'autant plus marquée qu'ils se paraient souvent pour agir d'une autorité supérieure, par le biais de laquelle ils établissaient leurs fondations.

Quelques-unes de ces fondations paraissent d'ailleurs avoir été effectuées lorsque le donateur arrivait en fin de vie : tels semblent avoir été les cas des Échelles et de Saint-Genix-sur-Guiers. En grande partie, la fondation de ces prieurés constituait d'ailleurs la conséquence d'une transformation dans les pratiques funéraires de l'aristocratie, qui choisissait désormais de se faire inhumer dans de petits établissements fondés sur ses terres, plutôt que dans les grands monastères de la région où ses ancêtres s'étaient faits auparavant inhumer. Certains donateurs en permettant la fondation d'un prieuré pensaient pouvoir être absous d'exactions puisqu'on priait pour eux après leur mort.

Si ces fondations prirent souvent une vocation lignagère, puisqu'elles recevaient les sépultures de toute une parentèle, bon nombre d'entre elles eurent une fonction bien plus limitée. Le lignage comtal des Humbertiens n'eut ainsi pas de nécropole et multiplia les fondations : alors que le comte Humbert semble s'être fait inhumer aux Échelles, son fils fut enterré au Bourget et son frère dans le prieuré de Saint-Genix-sur-Guiers.

Ces prieurés avaient enfin une fonction d'intégration féodale, puisqu'ils contribuaient à organiser l'aristocratie locale autour des nouveaux pôles érigés par les pouvoirs seigneuriaux. Loin d'être un acte solitaire, la fondation d'un prieuré offrait une occasion privilégiée pour consolider ou produire de nouveaux liens sociaux.

Du côté des moines

Dans l'établissement de ces prieurés, le rôle propre des moines est d'autant plus difficile à percevoir que l'absence dans notre région de sources narratives nous oblige à utiliser les seules chartes dites « de fondation », ce qui nous amène à surestimer la part prise par l'aristocratie dans l'installation de ces couvents monastiques. Soigneusement conservée par les moines, cette documentation polarise bien évidemment notre attention sur l'acte de donation de l'église priorale, alors que celui-ci ne constituait en fait que l'une des nombreuses étapes que nécessitait l'installation d'un couvent.

Le prieuré de Domène offre un exemple. Le cartulaire du prieuré commence par une notice de consécration de 1057 ou 1058. En fait les moines clunisiens étaient installés à

Domène dès les années 1020, dans une église qui était dédiée à saint Georges.



Prieuré Le Bourget du Lac

Les couvents monastiques ont tissé des relations avec les lignages seigneuriaux environnants, se faisant en particulier garantir la possession de l'église autour de laquelle ils s'étaient installés, avant de faire réaliser de nouveaux bâtiments dont la consécration donnait parfois lieu à une nouvelle charte de donation, qui assurait aux moines la protection du seigneur local et à celui-ci la garantie de l'entrée du couvent dans son patronage. Au-delà de l'initiative seigneuriale, dont témoigne l'acte de donation primitif, il convient donc de donner toute sa part à l'impulsion monastique. Parmi les multiples facteurs d'explication que l'on pourrait invoquer, il convient de prêter une attention toute particulière aux bases matérielles, en rappelant que l'organisation de la vie monastique fut profondément affectée autour de l'an mil par les transformations de l'économie domaniale fondée sur la rente foncière.

Ce redéploiement spatial est bien évidemment aussi lié à l'essor des échanges qui caractérise le XI^e siècle. S'organisant le long des axes routiers transalpins, les grands monastères de nos régions avaient déployé durant le haut Moyen Âge d'indéniables efforts pour profiter de l'essor du trafic, attirant en particulier les donations des pèlerins qui empruntaient la *via francigena*. Comme les motels aujourd'hui.

Souvent établis dans les vallées, à proximité des grands itinéraires, les prieurés de nos régions avaient à l'évidence vocation à exercer des fonctions similaires, sans doute toutefois à une échelle plus modeste. Le cas est particulièrement net pour les établissements clunisiens, puisque le prieuré de Domène avait été édifié en plein sillon alpin, au bord d'un grand axe routier, tandis que le prieuré du Bourget avait été fondé sur un site de carrefour, à proximité immédiate de l'embarcadère du lac du Bourget et au pied de la route du col du Mont-du-Chat par laquelle passait l'une des principales routes transalpines. Pour être souvent évidentes, ces fonctions routières ne sauraient néanmoins servir d'explication générale, certains sites de prieuré, comme ceux de Talloires ou de La Burbanche, étant en effet éloignés des grands axes routiers. Idéologiquement, en tout cas, ce redéploiement du monachisme dans l'espace se trouvait justifié par un discours de type pastoral.

Ce redéploiement de la domination monastique est bien évidemment inséparable des nouvelles tendances érémi-

(Suite page 8)



tiques qui se manifestaient dans le monachisme de l'an mil. Au-delà des topiques sur le goût de la pénitence et du désert, le développement des ermitages constituait en effet un aspect de la réorganisation spatiale qui amenait les abbayes à édifier de nouveaux pôles de domination. De fait, entre le développement des ermitages et la fondation des prieurés, il existe souvent un rapport de causalité, les églises prieurales semblant souvent être issues d'une première communauté d'origine érémitique. Que ces prieurés aient eu ou non une origine érémitique ne modifie toutefois pas le problème : par l'intermédiaire d'un premier ermitage ou par l'installation d'un couvent monastique – les deux institutions se complétant d'ailleurs davantage qu'elles ne s'opposaient –, le monachisme de l'an mil adoptait une organisation en cohérence avec la gestion décentralisée qu'imposait une économie fondée sur la rente foncière.

Conclusion : Moines ou seigneurs, qui sont les fondateurs ?

Il ne saurait bien évidemment être question de trancher entre ces deux termes, l'érection d'un prieuré résultant de la rencontre entre les ambitions de l'aristocratie, qui cherchait à enraciner ses nouveaux pouvoirs seigneuriaux dans une fondation monastique, et les besoins des grandes abbayes, qui devaient réorganiser leurs domaines autour de nouveaux pôles de gestion locale.

Vouloir déterminer de quel côté se situait l'initiative originale serait d'ailleurs vain, puisque la fondation relevait d'un long processus qui comportait de nombreuses étapes, auxquelles participaient nécessairement les deux parties.

Les moniales au Moyen Âge

Présenter le monde des religieuses en quelques phrases, sous prétexte que les archives des monastères féminins sont souvent indigentes, surtout pour la haute époque, serait faire peu de cas d'un groupe social riche et varié. Quand on parle de la place et du rôle des femmes dans l'Église, régulière ou séculière, on devrait dire tout uniment les « religieuses », car ce terme rend bien le latin *sanctimoniales*. On dit pourtant plus volontiers les « nonnes » même si les spécialistes veulent réserver ce terme à celles qui ont choisi la clôture, c'est-à-dire les moniales, par opposition aux pieuses femmes qui maintiennent un contact avec le monde. En tout état de cause, la variété de leurs genres est grande : vierges sacrées, veuves respectées, moniales, cha-

noinesses, béguines, gilbertines, fontevristes, converses, clarisses, prêcheuses et autres.



A la fin du Moyen Âge, la diversité des religieuses ne cesse de croître ; règles, coutumes, préceptes se multiplient, se diversifient. Peu importait sans doute, la couleur du vêtement, le voile, les restrictions de nourriture, la liturgie, l'idéal distinguaient mal toutes celles qui constituaient le monde des nonnes et des religieuses, de toutes celles qui, par des voies différentes, renonçaient à tout pour servir Dieu ; car c'est bien là la définition fondamentale de la religieuse, de la nonne : elle est une servante de Dieu, la domestique et la familière du Christ, celle qui aime son prochain, celle qui est pieuse. Au niveau de l'aristocratie la femme n'a que deux « carrières » possibles, le mariage ou la vie religieuse. A partir du XIII^e siècle, l'apparition de « troisièmes ordres » accessibles à tous et à toutes, permit de lutter contre le monopole aristocratique du recrutement des nonnes et des sœurs. Elle nous permet aussi de mieux comprendre le problème fondamental des femmes religieuses : tandis que les unes, les aristocrates, entraient parfois dans l'Église régulière par nécessité sociale, d'autres, d'humble origine, vivaient intensément leur idéal hors du cloître ou du couvent, au service des malheureux.

Si vous souhaitez approfondir les thèmes présentés ou en connaître les sources

Laurent Ripart, « Moines ou seigneurs : qui sont les fondateurs ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 113-3 | 2006, 189-203.

Florian Mazel L'espace du diocèse : Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e - XIII^e siècles) – Presse universitaire de Rennes

Revue de l'histoire des religions, tome 202, n°1, 1985.

La chaux

par François

Un article sur la chaux, ce n'est pas une idée farfelue, quand on songe que tout les murs du château de Montfort ou du moins ce qu'il en reste, tiennent grâce à un savant mélange de chaux et de sable utilisé par les maçons du XII^e siècle ! Cette chaux fait aujourd'hui encore partie de la recette de mortier que nous élaborons chaque samedi au château pour la consolidation des murs : 20 pelles de sable, 1 sac de chaux et ½ sac de ciment, à moins que ce ne soit 30 pelles de sable ? Guy, c'est quoi la recette déjà ? 20 ans que l'on prépare cette chaux, et sans Guy, on est perdus, impossible de retenir les proportions... Mais passons aux

choses sérieuses, la chaux, fabriquée par nos anciens (on trouve encore d'anciens four à chaux dans notre région), de quoi s'agit-il ?

La chaux est un corps chimique minéral, l'oxyde de calcium CaO de densité 3,345 et de température de fusion de 2613°C. C'est une espèce minérale naturelle rare, de maille cubique (ou isométrique), qu'il est possible d'observer sur le Vésuve en Italie.

Le terme désigne surtout une matière sèche alcaline ou fortement basique, facilement poudreuse et hydrophile, de couleur blanche ou blanchâtre, obtenue par calcination du calcaire, fabriquée autrefois artisanalement dans un four à chaux, puis dans divers fours modernes. Utilisée depuis l'Antiquité, notamment dans la construction et pour les assises et fondations des voies et bâtiments.

Le principe qui consiste à calciner ou « brûler » une pierre ou une roche plus ou moins compacte ou dure pour en extraire un composant meuble que l'on peut ensuite reconstituer, fait partie des découvertes liées aux premiers grands feux humains. Le gypse chauffé à environ 120°C donne du plâtre. Ce matériau plus facile à obtenir a probablement été découvert bien avant la chaux. Le premier usage attesté de la chaux est l'emploi au Proche-Orient comme colle pour fabriquer de petits outils. Le premier usage connu en architecture vient plus tard, limité aux revêtements (Eynan, Israël, 9000 av. J.-C.) Des sols en *terrazzo* incorporant de la chaux ont été construits dans les bâtiments du Néolithique précéramique (environ 9000 à 8000 av. J.-C.) en Anatolie.

Des mélanges plâtre et chaux sont utilisés comme supports de peinture murale en Égypte dès 2600 ans av. J.-C. L'emploi massif de la chaux est attesté dès l'âge du bronze (environ 2000 ans av. J.-C.) Des blocs de calcaire calcinés par des chauffourniers expérimentés constituent le noyau interne des murailles de certaines places fortifiées.

Les enduits en chaux sont répandus dans le monde grec ancien. La chaux est utilisée comme mortier dans les habitations, avec une grande maîtrise technique dans les constructions romaines de prestige, des aqueducs en passant par les thermes. C'est d'ailleurs la chaux qui a donné son nom à la roche « calcaire », mot latin qui est issu de l'adjectif latin *calcaris*, c'est-à-dire « qui contient de la chaux », d'ailleurs logiquement formé à partir du terme latin féminin *calx*, *calcis*, la chaux. Les Romains utilisent abondamment la chaux dans la construction à partir du III^e ou II^e siècle av. J.-C. Ils l'utilisent aussi dans les revêtements, selon une technique décrite par Vitruve pour les enduits de fresques à sept couches de mortier : une première couche grossière, les trois suivantes chargées de sable, les trois dernières additionnées de marbre broyé. Ils obtenaient une sorte de chaux hydraulique en ajoutant de la pouzzolane et/ou des tuiles et des briques concassées.

Les scientifiques à la fin du XVIII^e siècle s'intéressent à l'hydraulicité des chaux. Vicat est crédité en France de l'invention du ciment au sortir des guerres napoléoniennes, mais ne dépose pas de brevet ; le brevet sur le ciment Portland est déposé par l'anglais Joseph Aspdin en 1824. Le ciment a rapidement remplacé la chaux dans toutes les constructions modernes en raison d'une rigidité plus importante et surtout d'un coût moindre. La production de la chaux a longtemps été abandonnée aux maçons et aux chauffourniers. Les fours à chaux étaient d'ailleurs souvent attenants au chantier de construction. La dénomination traditionnelle des chaux est donc essentiellement liée à l'usage qui en a été fait dans les mortiers de chaux. La chimie y a superposé ses dénominations modernes.

La chaux vive est le produit direct de la thermolyse ou calcination du calcaire, principalement de l'oxyde de calcium (CaO) ; c'est la matière basique qui permet par chauffage de rendre caustique la soude ou carbonate de sodium des anciens chimistes ; sortie du four à chaux, c'est une

chaux qui n'a pas été éteinte. Elle prend l'apparence de pierres pulvérulentes en surface.

Hydrophile, elle est utilisée pour assécher, détruire les matières organiques riches en eau. Il faut brasser le mélange eau/chaux vive tout au long de sa préparation, ceci afin d'assurer la distribution la plus homogène possible de la chaleur dans le mélange.



La chaux vive est transformée en « chaux éteinte » par immersion dans l'eau, provoquant une dislocation, un foisonnement, ainsi qu'une forte chaleur (la réaction est exothermique). Le résultat est une pâte, qui prend le nom technique de « chaux éteinte », qui pouvait être employée telle quelle dans les mortiers et les enduits ; d'un point de vue minéralogique, « portlandite ».



Carrière de calcaire ou pierre à chaux (Kalkstein) à Brønnøy, en Norvège.

Fours à chaux de Latour-sur-Orb, 1920.



Chaulage médiéval du vin top acide

Construction du temple

La plante par Martine



Le Gattilier

L'arbre au poivre, ou gattilier (*Vitex agnus-castus*), est une espèce d'arbustes appartenant à la famille des *Verbenacées* selon la classification classique, ou à celle des *Lamiacées* selon la classification phylogénétique plus récente. Il est présent sur tout le pourtour méditerranéen.

Vitex vient du latin *tresser* car la plante possède des rameaux aussi flexibles que l'osier et était utilisée en vannerie.

Depuis la plus haute antiquité, on attribue au gattilier la faculté de protéger la vertu de ceux qui ont fait vœu de chasteté, c'est pourquoi on l'appellera « *agnus castus* » (*Agneau chaste*, mais on pourrait aussi comprendre « *agnos* » dans le sens du vieux latin *agna* (épi) en raison de la forme de ses inflorescences).

Dans la mythologie grecque on l'utilisait de curieuse manière : lors de fêtes consacrées à Déméter, Mère des blés (assimilée à la déesse romaine des Moissons, Cérès), les femmes s'allongeaient sur une litière garnie de gattilier pour affirmer la pureté de leurs mœurs. Dans la Grèce antique, la plante ayant la réputation de réprimer les ardeurs de Vénus, celles ou ceux qui voulaient rester chastes dormaient sur des jonchaies de ses rameaux.

Les moines le cultivaient dans les cloîtres et s'en faisaient des ceintures. Arnaud de Villanova (XII^e siècle) déclare qu'il suffit de porter sur soi un couteau dont le manche soit fait de bois de Gattilier pour éloigner toute idée voluptueuse.

Au Maroc, cependant, on lui attribue la vertu inverse.

Son odeur aromatique rappelle celle du poivre et s'exhale par toutes ses parties mais particulièrement des fruits, d'où ses surnoms d'*Arbre au poivre*, *Faux poivrier*, *Herbe au poivre*, *Petit poivre*, *Poivre sauvage* et également *Poivre des moines*.

Feuilles, fleurs et surtout graines ont longtemps été utilisées à des fins thérapeutiques « *pour résoudre, pour atténuer, pour exciter l'urine et les mois aux femmes* ».



Le gattilier est apaisant, sédatif (feuilles), tonique, stimulant, apéritif, galactogènes (graines). Il est indiqué pour traiter les irrégularités du cycle menstruel chez la femme et soulager les symptômes du syndrome prémenstruel. Les fruits du gattilier équilibrent la production de progestérone et d'œstrogène et viennent bloquer l'action des hormones androgènes (comme celui de la testostérone).

Le gattilier est un arbuste qui peut atteindre jusqu'à 4 m de haut. Les feuilles palmées, d'environ 8 cm de long, comportent 5 à 7 folioles. Les inflorescences en longs épis de petites fleurs violacées ou roses apparaissent en août-septembre. Le gattilier ressemble au troène de Chine (*Vitex negundo*), avec qui il a pu être confondu. Il évoque également le buddleia (avec lequel il n'est pas du tout apparenté), aussi bien par son aspect général que par ses inflorescences, bien que les feuilles soient simples chez le buddleia.

L'arbuste dégage une douce odeur poivrée. Le fruit est une drupe gris foncé à noire, longtemps utilisé comme succédané du poivre. Il est mellifère.

Le gattilier s'accommode d'un sol ordinaire drainé et d'un emplacement ensoleillé. Il supporte le calcaire et résiste jusque -15°C.



Côté cuisine par Brigitte : Le poivre gattilier

En bouche, le poivre des moines se révèle assez subtil et dégage quelques notes florales discrètes. Il accompagne très bien les viandes et volailles, mais peut être utilisé de manière plus originale sur les desserts.

En effet, dans une salade de fruits par exemple, on apprécie cette note de piquant qui étonne le palais. D'une manière générale, vous pouvez essayer d'ajouter du poivre à différentes préparations sucrées : le résultat sera agréablement surprenant !

